

**Copie qui sera publiée aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réser
au
Monite
belgi



05103770

TRIBUNAL COMMERCE
CHARLEROI - ENTRÉE

- 8. 07. 2005

Greffé

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 18/07/2005 - Annexes du Moniteur belge

Dénomination : **S.A. "FININGEST"**

Forme juridique : Société Anonyme

Siège : rue des droits de l'homme, n°2, 7140, MORLANWELZ-MARIEMONT

N° d'entreprise : 0443-078-677.

Objet de l'acte : **Assemblée Générale extraordinaire**

Le quinze juin deux mil cinq, devant Maître Jacques Dubuc, Notaire à Philippeville, s'est réunie l'assemblée Générale extraordinaire, de la SA. " FININGEST".

Les décisions sont les suivantes:

1) Renouvellement du mandat d'administrateur de Monsieur Dario VERGNASCO né à Haine-Saint-Paul le six janvier mil neuf cent soixante-sept, domicilié et demeurant à 7140, MORLANWELZ-MARIEMONT, et ce jusqu'au sept mars deux mil sept.

2) Augmentation du capital social pour le porter de nonante neuf mille cent cinquante sept euros et quarante cents (99.157,40 eur) à un montant de cent mil euros (100.000,00 eur) par incorporations au capital de réserves disponibles à concurrence de huit cent quarante deux euros soixante cents en maintenant le nombre d'actions à cinq cent ayant une valeur nominale de deux cent euros (200,00 eur)

3) Autorisation de renumérotation des statuts et de coordination de ceux-ci avec le Code des sociétés, porté par la Loi du sept mai mil neuf cent nonante neuf, donnée au conseil d'administration de la société et d'exécution pratique de cette révision

Pour extrait analytique.

Déposé en même temps l'expédition de l'acte, les statuts coordonnés.

Notaire. Jacques Dubuc

